



Fédération de la Fonction Publique Européenne
European Civil Service Federation



CONSULTATIONS JURIDIQUES

Section Commission Luxembourg et Section Commission "Bruxelles et Hors Union"

Nous attirons votre attention sur le fait que les prestations pour les consultations d'avocat sont **gratuites et réservées à nos adhérents en ordre de cotisation** et se limitent à une consultation de 30 minutes maximum.



Pour devenir membre consultez notre page http://www.ffpe-lux.eu/pages_filles/join_fr.htm

Ou bien contactez-nous : REP PERS OSP FFPE LUXEMBOURG OSP-FFPE-LUX@ec.europa.eu





Pour obtenir une consultation, contactez-nous en indiquant le sujet qui vous intéresse, et une brève description de votre cas, par exemple :

- ☘ Toutes questions relatives aux : évaluations, promotions, art.90, pensions,...
- ☘ Toutes questions relatives au droit de la famille : Divorces, séparations, droit d'hébergement d'enfants, filiation...
- ☘ Toutes questions relatives au droit belge : droit des personnes; droit des biens; responsabilité, assurances, circulation routière et droit commercial,...

Pour nous contacter, consultez notre page web : http://www.ffpe-lux.eu/pages_filles/contact_fr.htm

